



27 mars 2025

**Objet : Lettre conjointe des ONG à la haute représentante/vice-présidente Kaja Kallas et aux ministres des Affaires étrangères de l'UE**

Madame la haute représentante,

Mesdames et Messieurs les ministres des Affaires étrangères de l'UE,

Alors que deux années se sont écoulées depuis le début du conflit dévastateur au Soudan et que celui-ci continue de briser la vie de milliers de personnes et de détruire les infrastructures civiles à travers le pays, l'Union européenne (UE) et les autres acteurs internationaux n'ont pas su agir de manière significative pour protéger les civil-e-s attaqués.

Le conflit en cours au Soudan entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces d'appui rapide (FSR), qui a éclaté en avril 2023, a causé la mort de dizaines de milliers de personnes et en a blessé de nombreuses autres. Le Soudan fait actuellement face à la plus grande crise de déplacements au monde : 12,9 millions de personnes ont fui leur foyer, dont 8,9 millions déplacées à l'intérieur du pays (53 % sont des enfants), tandis qu'environ 3,8 millions d'autres sont réfugiées dans les pays voisins et vivent souvent dans des conditions désastreuses.

Les personnes encore présentes au Soudan sont confrontées à des homicides, des exécutions sommaires, des blessures, des viols, y compris collectifs, de l'esclavage sexuel et d'autres formes de violence sexuelle, des actes de torture, des disparitions forcées et des pillages généralisés, des atteintes qui s'apparentent toutes à des crimes de guerre et certaines à des crimes contre l'humanité. Les enfants ont été pris sous le feu croisé de bombardements aériens et de tirs d'obus, causant de nombreuses victimes et entraînant de graves répercussions sur leur sécurité, leur éducation et leur bien-être. Depuis le début de la guerre, l'accès à une information indépendante et fiable est menacé, les journalistes étant la cible de menaces de mort, de violences et d'attaques de la part des deux parties belligérantes. Des infrastructures médiatiques, y compris des bureaux et du matériel, ont été pillées, incendiées et délibérément détruites.

Les homicides à motivation ethnique, les déplacements forcés et les violences sexuelles perpétrés par les deux parties ont refait surface, établissant des parallèles alarmants avec la crise du Darfour de 2003-2005, lorsque des atrocités massives ont été commises à l'encontre de groupes ethniques. La résurgence de ces tactiques fait craindre un retour aux heures les plus sombres des guerres du Soudan, marquées par des campagnes systématiques de nettoyage ethnique et des crimes de guerre ayant dévasté des communautés entières.

Les parties au conflit ont à plusieurs reprises délibérément bloqué et/ou pillé l'aide humanitaire et pris pour cible les personnes qui apportaient les premiers secours, menaçant à nouveau les personnes ayant survécu. Les défenseur·e·s des droits humains, en particulier ceux qui travaillent sur la bonne gouvernance, la consolidation de la paix, la documentation des atteintes aux droits humains, et les violences sexistes et sexuelles, ont été spécifiquement ciblés par les deux parties au conflit.

Les efforts diplomatiques n'ont pas changé le comportement des parties belligérantes ni mis fin aux atteintes. La récente décision du gouvernement des États-Unis de suspendre l'aide étrangère ne fait qu'amplifier l'urgence d'une action diplomatique forte et rapide, d'une assistance vitale et d'un engagement renouvelé contre l'impunité au Soudan, en faveur des victimes de violations des droits humains et en soutien aux organisations de la société civile qui œuvrent sur le terrain.

Dans sa [résolution](#) du 13 mars, le Parlement européen a lancé un appel urgent aux parties belligérantes ainsi qu'à l'UE et à ses États membres à agir afin de protéger les civil·e·s, fournir une aide humanitaire suffisante et faire en sorte que les auteurs de crimes rendent des comptes.

À l'occasion de ce second anniversaire, **nos organisations appellent à ce que la situation au Soudan soit inscrite comme point à part entière à l'ordre du jour du prochain Conseil des Affaires étrangères du 14 avril, afin de renforcer l'action de l'UE.**

Nous [continuons](#) à appeler l'Union européenne et ses États membres à **agir fermement et stratégiquement en faveur des droits de toutes les personnes affectées par le conflit dévastateur au Soudan**, en particulier à :

- **Condamner les atteintes commises par toutes les parties belligérantes**, et les exhorter à :
  - Cesser immédiatement toutes les formes de violence et les attaques contre les civil·e·s et les infrastructures civiles, y compris les attaques indiscriminées, les exécutions sommaires, les viols généralisés et les autres formes de violence

sexuelle contre les femmes et les filles, ainsi que la destruction d'habitations, d'écoles et d'hôpitaux.

- Cesser les attaques ciblées et le harcèlement visant les militant·e·s, défenseur·e·s des droits humains et journalistes soudanais, ainsi que la société civile.
  - Mettre fin à l'obstruction délibérée de l'aide, à toutes les attaques contre les travailleurs et travailleuses humanitaires et médicaux, y compris les membres des salles d'intervention d'urgence (ERR). Faire pression sur toutes les parties au conflit pour qu'elles autorisent un accès humanitaire immédiat, sûr et sans entrave, en coopérant à cette fin avec les Nations unies, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les autres États impliqués.
  - Rétablir les services de communication dans l'ensemble du Soudan, en mettant fin aux coupures d'Internet qui violent le droit à l'information des Soudanais et Soudanaises, entravent la fourniture de services humanitaires et d'urgence, ont un impact sur la sécurité et la protection des civil·e·s et font obstacle à la surveillance et à l'établissement des faits sur les violations actuelles des droits humains et du droit humanitaire international.
- **Redoubler l'action de l'UE :**
    - Utiliser tous les instruments à la disposition de l'UE et de ses États membres pour répondre d'urgence aux graves violations des droits humains et du droit humanitaire international au Soudan, et pour que les auteurs de ces violations soient tenus de rendre des comptes.
    - Publier des conclusions du Conseil définissant la stratégie de l'UE et des États membres pour concrètement mettre en œuvre leurs engagements en matière de droits humains, de droit humanitaire, de justice, de responsabilité et de protection des civil·e·s au Soudan et pour faire clairement savoir aux responsables qu'ils seront tenus pour responsables des graves violations commises.
    - Augmenter le financement d'urgence pour la réponse humanitaire au Soudan et dans les camps de réfugié·e·s des pays voisins, notamment en soutenant les acteurs locaux et les défenseur·e·s des droits humains. Garantir un soutien adéquat à l'éducation en situation d'urgence et apporter un appui spécifique aux mécanismes de protection, de soins, de traitement et d'aide aux victimes de violences sexuelles et sexistes.

- **Protéger les civil·e·s :**
  - Soutenir activement les autres acteurs internationaux et régionaux pour mettre en place des initiatives solides pour la protection des civil·e·s, y compris pour la surveillance et la documentation de violations des droits humains, et en soutenant les efforts de lutte contre l'impunité dans l'ensemble du Soudan.
  - Appeler les pays tiers, y compris les Émirats arabes unis, à respecter l'embargo sur les armes décrété par le Conseil de sécurité des Nations unies pour le Darfour en s'abstenant de tout transfert d'armes et de munitions aux FAS, aux FSR et aux autres groupes armés. Veiller à ce que tous les pays et entités qui ont violé l'embargo sur les armes au Darfour soient tenus de rendre des comptes.
  
- **Défendre la justice et l'obligation de rendre des comptes :**
  - Financer et soutenir pleinement tous les efforts en cours en matière d'enquête et de reddition des comptes, y compris les travaux des missions d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.
  - Veiller à ce que le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) dispose des ressources nécessaires pour l'ensemble de ses activités, y compris pour enquêter sur les violations commises au Darfour. Apporter un soutien politique total aux travaux de la CPI et plaider pour que sa compétence soit étendue aux crimes internationaux commis dans l'ensemble du Soudan.
  - Travailler avec les parties belligérantes et les États voisins pour faciliter l'accès de tous ces mécanismes de responsabilité aux territoires qu'ils contrôlent.
  - Renforcer le recours à la compétence universelle pour enquêter et poursuivre les responsables de violations graves au Soudan et veiller à ce qu'ils ne trouvent aucun refuge dans les États membres de l'UE.
  
- **Soutenir les civil·e·s soudanais, les défenseur·e·s des droits humains, la société civile et les journalistes :**
  - Veiller à ce que les défenseur·e·s des droits humains et les organisations de la société civile soudanaises, y compris les intervenant·e·s humanitaires locaux et les journalistes, soient véritablement consultés et que leurs points de vue et leurs préoccupations soient pris en compte dans tout processus de paix ou toute autre prise de décision les concernant. Conformément aux Orientations de l'Union européenne concernant les défenseurs des droits de l'homme, protéger, promouvoir et soutenir activement leur travail.

- Assurer la protection et le soutien des personnes fuyant le Soudan, en ouvrant des voies sûres et légales de migration, y compris hors d'Afrique. Ne pas renvoyer les ressortissant-e-s soudanais au Soudan ni dans tout pays tiers où ils/elles risquent d'être renvoyés au Soudan.
- Mener des négociations globales d'accès pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire par tous les canaux possibles, y compris les transports transfrontaliers et aériens, et garantir un accès équitable à tous les acteurs humanitaires, y compris les ONGI et les intervenant-e-s locaux dans les zones où les Nations unies ne sont pas présentes, qui peuvent intensifier leur réponse si les conditions d'accès et les ressources s'améliorent.
- Garantir un soutien durable aux défenseur-e-s des droits humains et aux journalistes soudanais (y compris celles et ceux qui sont en exil) afin qu'ils/elles puissent poursuivre leur travail essentiel. Soutenir les programmes de réinstallation des défenseur-e-s des droits humains, offrir un refuge sûr à celles et ceux qui sont en danger et fournir des voies légales d'asile.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition, Madame la haute représentante, et Mesdames et Messieurs les ministres des Affaires étrangères, pour toute information complémentaire.

Signataires :

African Centre for Justice and Peace Studies

Almostagball For Enlightenment and Development Organization (AEDO)

Amnesty International

Cairo Institute for Human Rights Studies

Christian Solidarity Worldwide

Free Press Unlimited (FPU)

Front Line Defenders

Human Rights Watch

Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH)

REDRESS

Sudan Human Rights Monitor

Sudanese Organization for Researches and Development

Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT)